



CRITERIUM FEDERAL 2^{ème} TOUR
Vendredi 22 novembre & Samedi 23 novembre 2024
Saison 2024-2025

Montées du niveau Départemental au niveau Régional Nord pour la saison 2024-2025

	Séniors/Vétérans	Juniors	Cadets	Minimes	Benjamins
Messieurs	1	1	1	1	1

Vendredi 22 novembre 2024 – Pointage à 19h30 - Début impératif de la compétition à 20H

Messieurs « Juniors et Seniors » PR/D1 à Poitiers TTACC

[COMPLEXE UNIVERSITAIRE C7 à POITIERS – \(Cliquez pour plan\)](#)

(16 allée Jean Monnet à Poitiers)

Buvette et Sandwichs sur place

[Juge-arbitres](#)

Jean-Marc MAÇON

Messieurs « Juniors et Seniors » D2/D3 à Naintré

[SALLE LEO LAGRANGE de NAINTRÉ – \(cliquer pour plan\)](#)

(Rue Gustave Courbet - Tél. : 05.49.90.25.89)

Buvette et Sandwichs sur place

[Juge-arbitres](#)

Messieurs « Juniors et Seniors » D4/D5 à Châtelleraut

[SALLE SPECIFIQUE DE L'A.S.T.T. CHATELLERAUT – \(cliquez pour plan\)](#)

(au-dessus du Musée de l'automobile - Tel. : 05 49 85 96 75)

Pas de buvette ni restauration sur place

[Juge-arbitres](#)

Pascal ENGRAND

Samedi 23 novembre 2024 – Pointage à 13h15 - Début impératif de la compétition à 13H45

Garçons « -11 ans » et « -13 ans » à Nouaillé Maupertuis

[SALLE SPECIFIQUE DE NOUAILLE MAUPERTUIS \(cliquez pour plan\)](#)

Rue des vignes 86340 Nouaillé Maupertuis

[Juge-arbitres](#)

Jean-Marc MAÇON

Garçons « - 15 ans » à Naintré

[SALLE LEO LAGRANGE de NAINTRÉ – \(cliquer pour plan\)](#)

(Rue Gustave Courbet - Tél. : 05.49.90.25.89)

[Juge-arbitres](#)

RAPPEL

Conformément à la décision prise en Assemblée Générale le 6 septembre 2024, les **forfaits non excusés** seront sanctionnés d'une amende de **10 €** pour la catégorie Juniors, Séniors et Vétérans et d'une amende de **5€** pour toutes les autres catégories.

Les forfaits doivent être signalés par courrier électronique au responsable de l'épreuve avant **le jeudi 22 h précédant l'épreuve (mail à adresser à criterium_86@cd86tt.fr avec objet « Absence au critérium fédéral »)**.

Passée cette date, **toute absence** devra être justifiée par un certificat médical à envoyer au secrétariat du comité de Tennis de Table :

Maison des sports – 6, allée Jean Monnet – Bât C3 – 86000 Poitiers

La tenue réglementaire dans les aires de jeu sera imposée (short et maillot).

Les compétitions départementales individuelles se déroulent avec des balles plastiques. Les balles ne sont pas fournies par les organisateurs.